



I.R.C.E.

Institut de Recherche et de Communication sur l'Europe

Le Think et Do Tank des dynamiques européennes

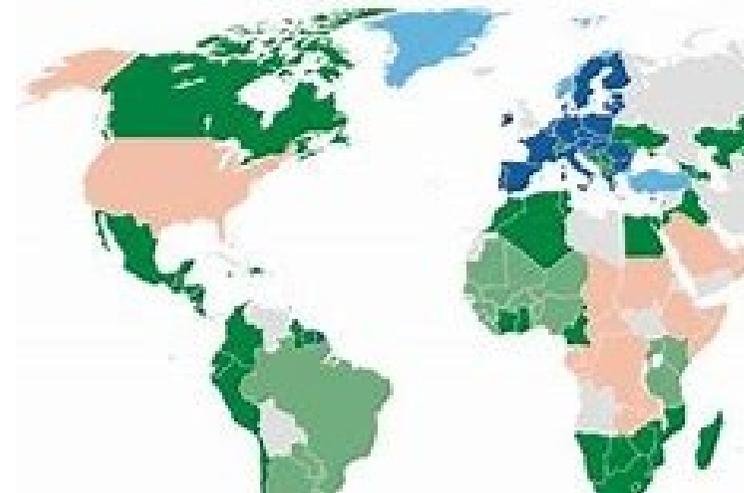
Objectif et réalités des accords stratégiques et commerciaux de l'UE

CFE – CGC Groupe La Défense

Jeudi 13 mars 2025

François CHARLES
Président de l'IRCE

Les accords de libre-échange de l'Union européenne



Les bonnes questions

- Quoi ?
- Pourquoi ?
- Quand ?
- Qui ?
- Avec qui ?
- Pour qui ?
- Contre qui ?
- Où ?
- Risques ?
- Combien ?
- Comment ?



Le bon objectif, la clé

- G. Définir un OBJECTIF global (GOAL), puis de PERFORMANCE à court et moyen terme
- R. Examen de la REALITE et de la situation présente avec recherche d'adéquation
- O. Recherche des OPTIONS possibles, des directions, des étapes
- W. Définition des WORKING ACTIONS (WORKING), plan de travail à entreprendre avec % de chances de réussite



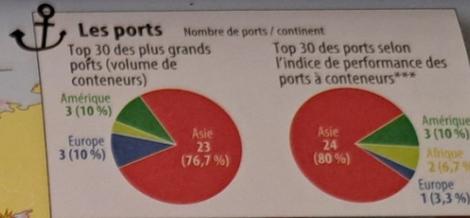
- **S** pécifique
- **M** esurable
- **A** ccessible
- **R** éaliste **R** éalisable Raisonnable
- déterminé dans le **T**emps

Le commerce maritime international

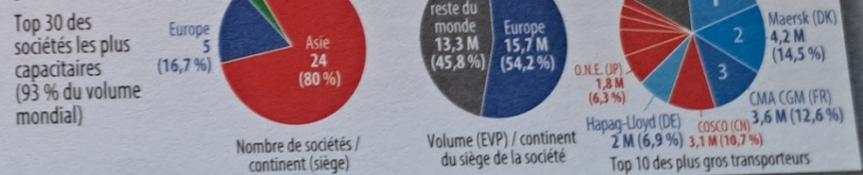


Lieux et acteurs du commerce maritime

- Aires à forte densité de trafic
 - Principales routes maritimes
 - Passages stratégiques
 - Zones sensibles ayant un impact sur la navigation commerciale
 - ✕ Piraterie
 - ★ Conflits armés
 - ☀ Sécheresse
 - Top 30 des plus grands ports à conteneurs (en millions EVP*, 2021)
 - Transport de conteneurs : localisation des 30 armateurs les plus capacitaires
- Trafic de conteneurs dans les ports (EVP, 2021) : part mondiale (%)
- > 10 %
 - 2 à 5 %
 - 5 à 10 %
 - 1 à 2 %
 - < 1 %
 - NC
 - pays sans littoral



Les armateurs de porte-conteneurs

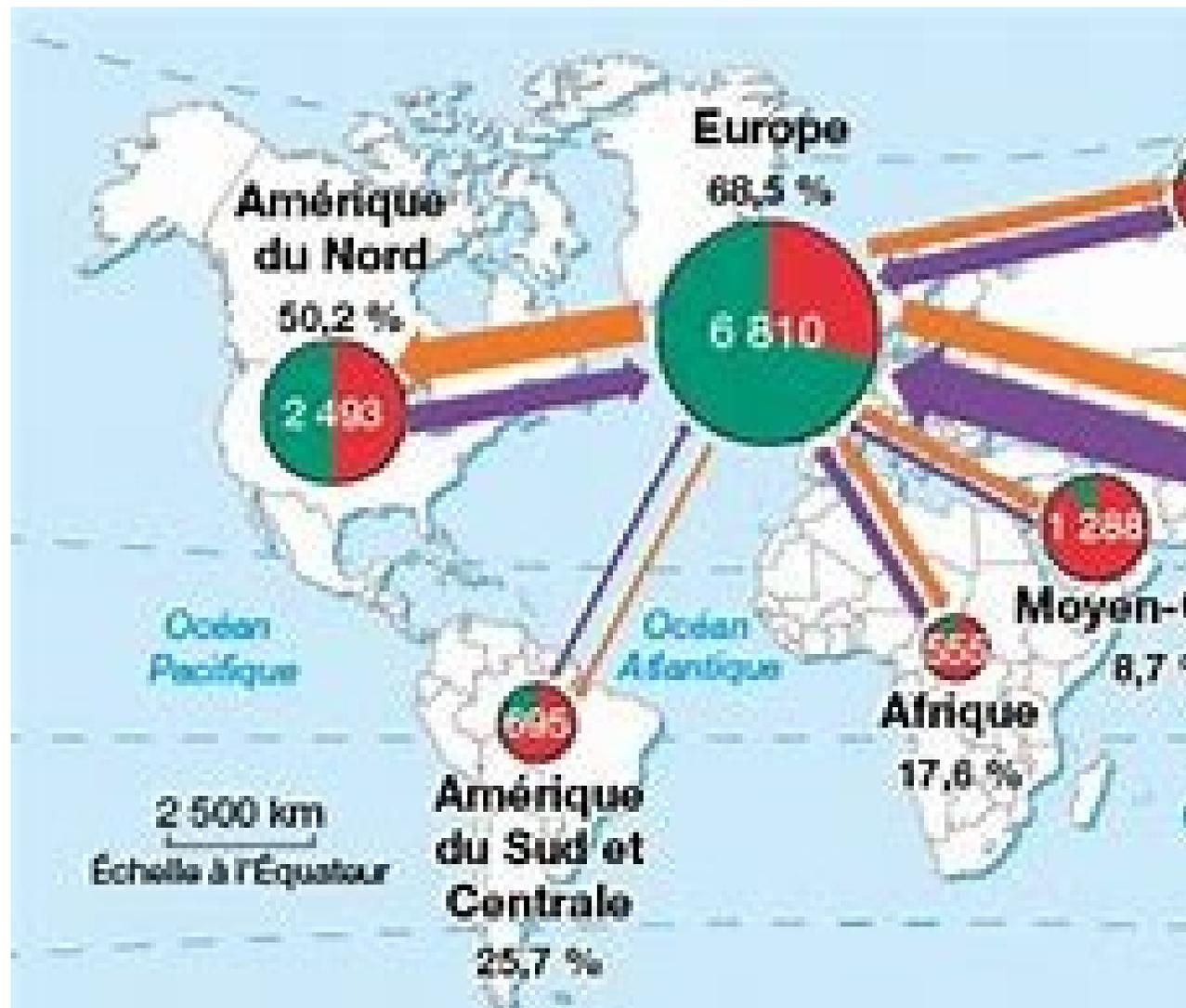


*EVP : Équivalent vingt pieds (TUE, twenty-foot equivalent unit en anglais), unité de mesure commune dans le commerce maritime international, basée sur le volume d'un conteneur de 20 pieds (ou 6,1 m).

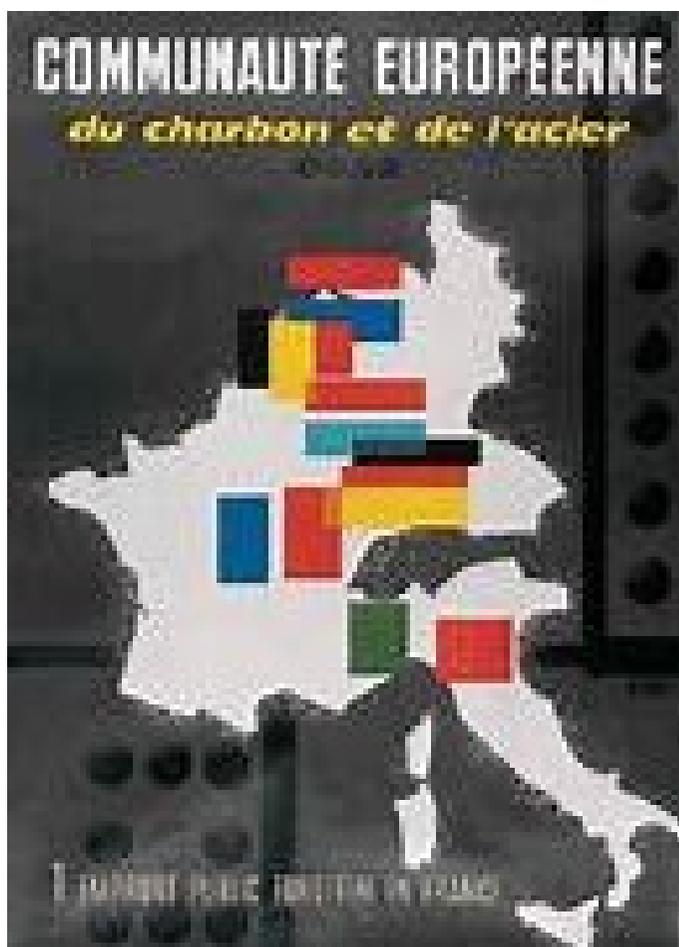
**Pas de donnée ou État non littoral.

***Indice mesurant l'efficacité de prise en charge des porte-conteneurs, élaboré par la Banque mondiale et Standard & Poor's.

Sources : marinetraffic.com, Atlas européen des mers (Commission européenne), World Shipping Council, Alphaliner (fév. 2024), Banque mondiale.



L'origine des échanges européens organisés



25 Remontons le **TEMPS**
www.pagesfrance.net

MARS

1957



Le traité de Rome crée la CEE

Le traité de Rome est considéré comme l'acte juridique fondateur de l'Europe. Il a été signé le 25 mars 1957 au Capitole à Rome. Il fonde la Communauté économique européenne (CEE) entre les six pays signataires : la France, l'Allemagne, l'Italie, la Belgique, le Luxembourg et les Pays-Bas. Depuis 1992, l'Europe a changé de nom. Elle s'appelle désormais l'Union européenne (UE). Elle a été dotée d'une monnaie commune, l'euro. Elle rassemble à présent 27 pays.

www.PagesFrance.net RÉSEAU MONDIAL DES FRANCOPHONES FRANCOPHILES ET FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

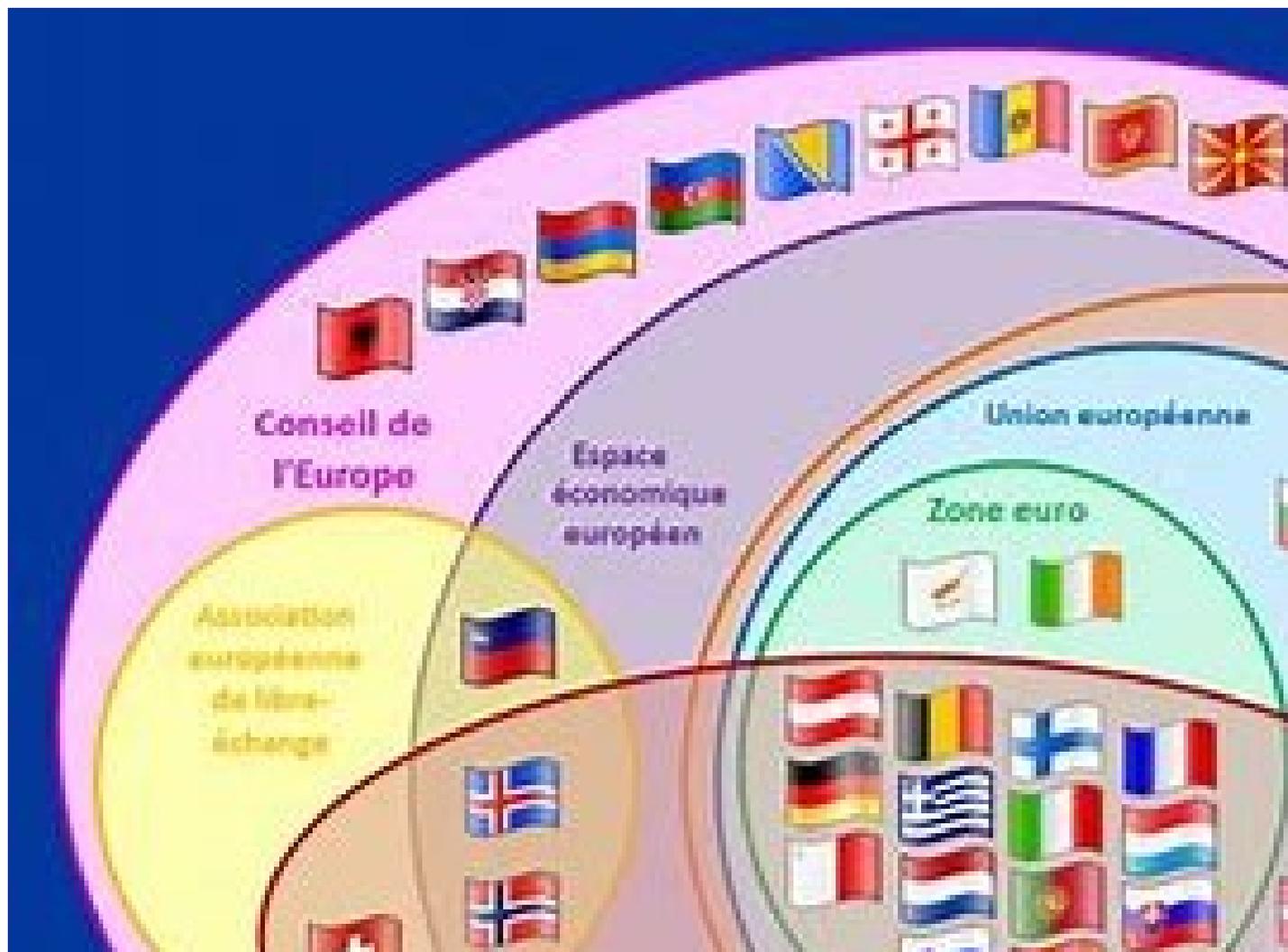
Les échanges commerciaux internationaux

Créée en 1995, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) est une organisation internationale qui succède à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT).

Elle vise à faciliter les échanges commerciaux internationaux. Les normes imposées à ses membres ont pour but de favoriser le libre-échange et de simplifier le règlement des litiges pouvant survenir dans les relations commerciales. Si l'OMC pallie certaines lacunes du GATT, elle doit faire face à de nouveaux défis (intérêts commerciaux divergents, explosion des accords régionaux, critiques des mouvements altermondialistes...).



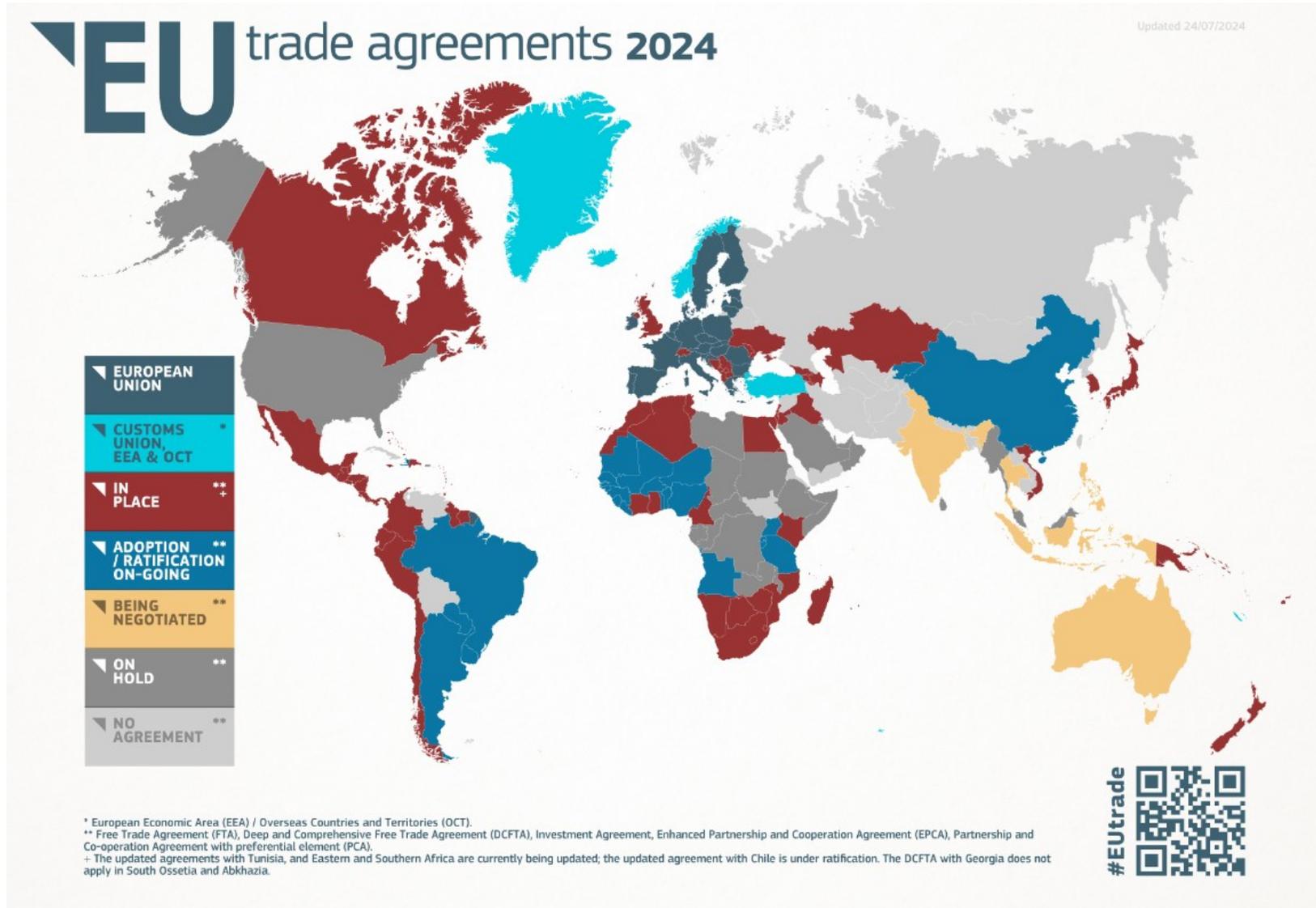
AVEC QUI ?



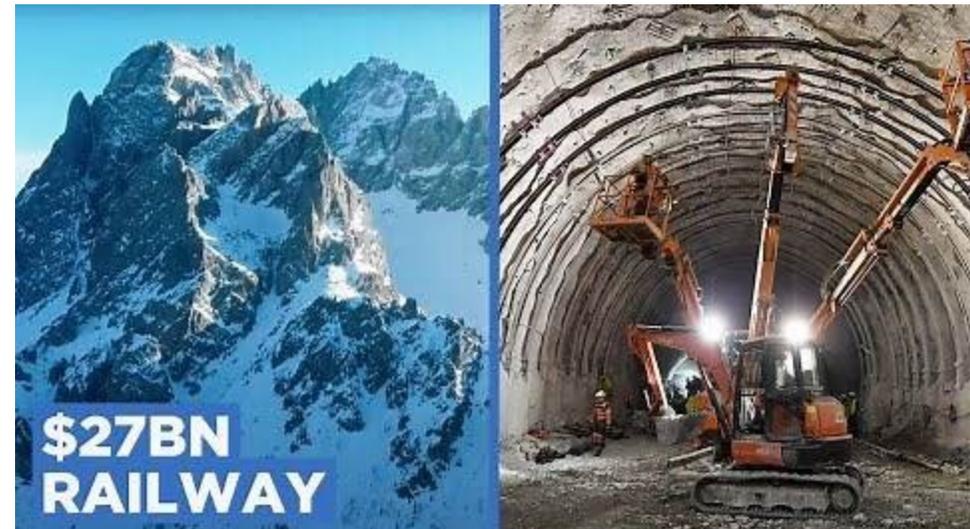
QUOI ? POURQUOI ?



AVEC QUI ?



QUOI ?



COMMENT ?



Les pouvoirs de l'UE

- **Principe de délégation individuelle limitée** : L'UE et ses institutions ne peuvent pas décider elles-mêmes de leurs bases juridiques et de leurs compétences sauf « sécurité nationale » qui reste de la compétence exclusive des Etats.
- **Compétences exclusives** où une mesure de l'UE est la plus efficace et peut seule légiférer et adopter des actes sauf exceptions par les Etats avec habilitation : union douanière, règles de concurrence, politique monétaire des Etats de la zone euro, politique commerciale commune et certaines parties pêche
- **Compétences partagées** entre l'UE et les Etats membres où l'UE apporte une plus value à une action des Etats et détient un privilège d'exercice ou un transfert aux Etats : marché intérieur, cohésion économique sociale et territoriale, agriculture et pêche, environnement, transports, énergie, espace de liberté, sécurité, justice, santé publique, recherche, espace, développement, aide humanitaire
- **Compétences auxiliaires** où l'UE intervient exclusivement pour coordonner ou compléter l'action des Etats membres sans harmoniser de façon juridique les dispositions de droit national : protection et l'amélioration de la santé humaine, l'industrie, la culture, le tourisme, l'éducation, la jeunesse, le sport, la formation professionnelle, la protection civile et la coopération administrative
- **Hors liste** : la politique économique et l'emploi où les Etats reconnaissent un besoin de coordination et la PESC où les compétences des Etats conservent leur politique étrangère propre

UE - CANADA



L'accord de libre-échange UE-Mercosur stimulera le commerce d'importants produits agricoles ayant un impact sur le climat



Croissance des échanges attendue de l'accord à la suite de nouveaux quotas, par produit.



Accord économique et commercial global (AECG/CETA)

Bilan de l'application provisoire entre 2017 et 2023 pour la France

UN BILAN POSITIF

Le Canada, pays ami et partenaire, francophone, est une grande démocratie avec laquelle nous partageons des valeurs universelles et humanistes.

2024, une année importante pour notre relation bilatérale :



Juin : célébration du 80^e anniversaire du débarquement



Octobre : XIX^e Sommet de la Francophonie



Grâce au CETA, l'excédent commercial des filières agricoles et agroalimentaires françaises a été multiplié par 3



Pour les **boissons**, l'excédent commercial est passé de +475 M€ (2017) à +591 M€ (2023).

+24 % d'export de vin



Pour les **produits laitiers**, l'excédent commercial est passé de +37 M€ (2017) à +59 M€ (2023).

+60 % d'export de fromage

Les exportations françaises à destination du Canada sont passées de 3,2 à 4,2 milliards d'euros entre 2017 et 2023 soit

+33 %

Excédent commercial des filières agricoles et agroalimentaires françaises pour 2017 et 2023

+196 millions d'euros en 2017
+578 millions d'euros en 2023

Accord économique et commercial global (AECG/CETA)

Bilan de l'application provisoire entre 2017 et 2023 pour la France

Un accord qui protège le savoir-faire de nos territoires

Il a permis la protection de 173 AOC européennes dont 42 françaises*



Le CETA n'a pas eu d'impact sur nos filières sensibles, notamment sur nos filières d'élevage

Volaille **< 0,001 %**
Porc **< 0,001 %**
Bœuf **0,0034 %**

Quantité de viande importée du Canada rapportée à la consommation française en 2022

Le CETA appuie le développement de l'industrie française et de nos services

Hausse des exportations du secteur industriel français entre 2017 et 2023

Produits pharmaceutiques **+20 %**
Produits sidérurgiques **+106 %**
Textiles et chaussures **+142 %**
Produits chimiques et cosmétiques **+46 %**

+71 % de nos exportations de services entre 2017 et 2022 (4,3 Md€)

Le Canada, un partenaire majeur pour notre souveraineté énergétique
15 des 30 métaux critiques sont présents dans les sols canadiens

1^{er} producteur de potasse
2^e producteur d'uranium
4^e producteur de titane
4^e producteur d'aluminium de première fusion

* Comté, Reblochon, Reblochon de Savoie, Roquefort, Camembert de Normandie, Brie de Meaux, Emmental de Savoie, Pruneaux d'Agen, Huitres de Marennes-Oléron, Canards à foie gras du Sud-Ouest de Chalais, de Gascogne, du Gers, des Landes, du Périgord, de Quercy, Jambon de Bayonne, Huile d'olive de Haute-Provence, Huile essentielle de lavande de Haute-Provence, Morbier, Epoisses, Beaufort, Maroilles, Munster, Munster Géromé, Fourme d'Ambert, Abondance, Bleu d'Auvergne, Livarot, Cantal, Fourme de Cantal, Cantalot, Felit Cantal, Tomme de Savoie, Pont l'Évêque, Neufchâtel, Chabichou du Poitou, Crottin de Chavignol, Saint-Nectaire, Piment d'Espelette, Lentille verte du Puy

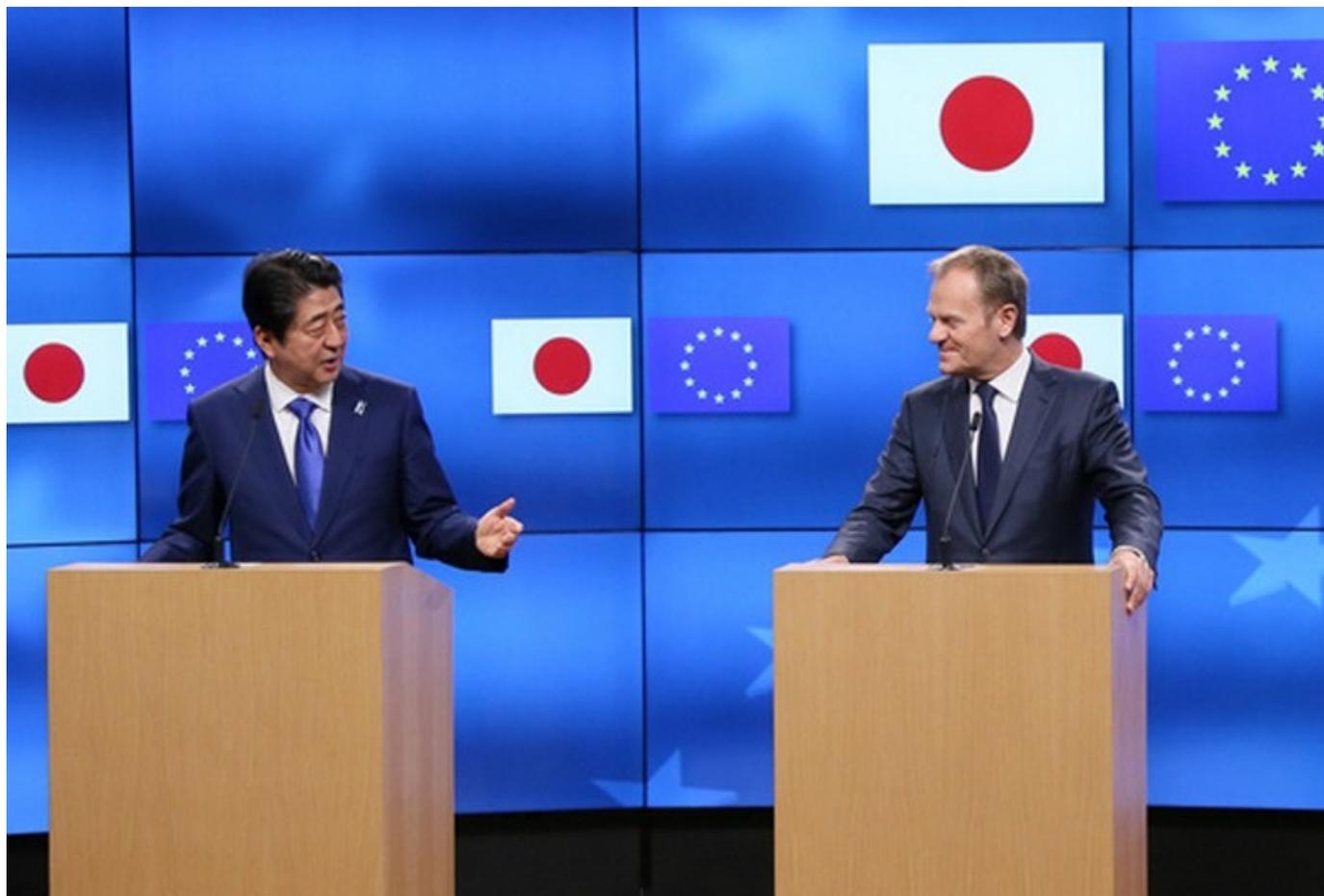
Terres rares... pour l'Europe ?



Ukraine : UE ou reprise du projet d'accord stratégique dont commercial ?



UE - JAPON



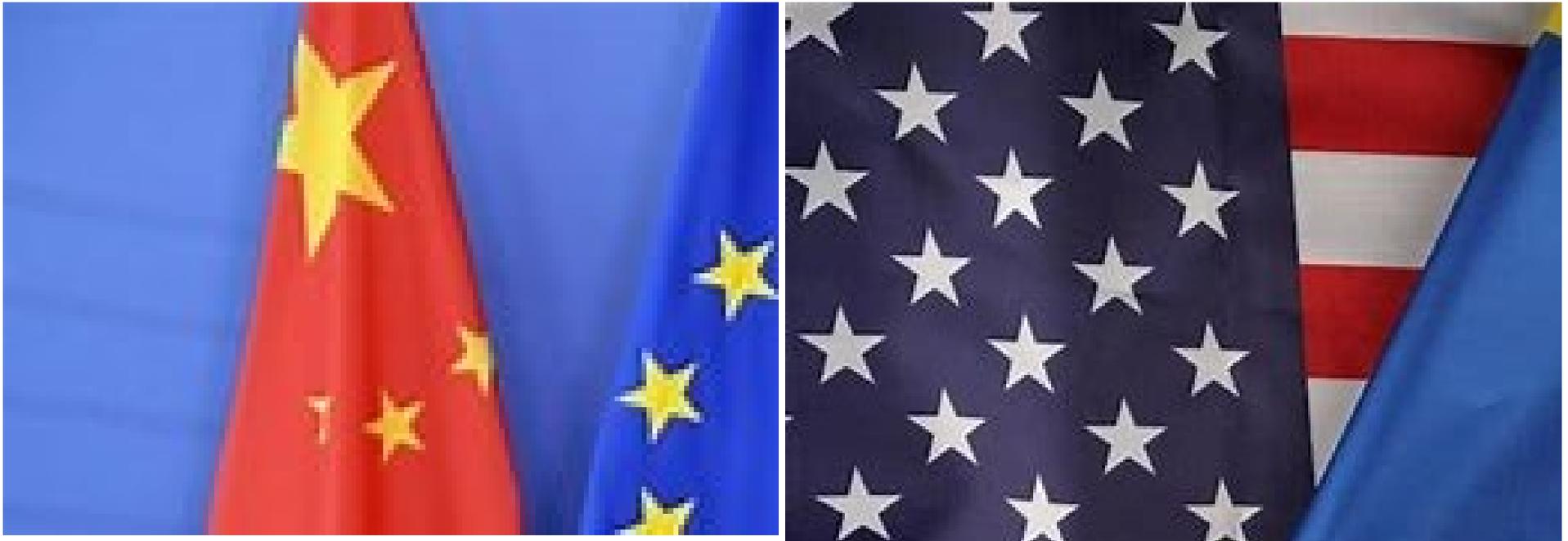
JAPON FRANCE



UE - MERCOSUR



UE - CHINE - USA



Merci pour votre attention

François CHARLES

Président de l'I.R.C.E.

+33 (0)6 23 19 56 05 – fcharles@irce-oing.eu

Institut de recherche et de Communication sur l'Europe

Le Think et Do Tank des dynamiques européennes

Inscrit au registre de transparence des Institutions européennes

Institute for Research & Communication about Europe

Siège : Maison de l'Europe de Paris 77 avenue de Versailles - 75016 PARIS

tel : 00 33 (0)9 78 28 80 47

Etablissement régional de gestion : 12 rue du Port 21130 LES MAILLYS

00 33 (0)3 80 57 38 42